

Accusé de réception en préfecture
062-216200402-20240709-2024-109-SPORTQ-DE
Date de télétransmission : 11/07/2024
Date de réception préfecture : 11/07/2024

Numéro de l'acte 2024-109-

Date de reception prefecture : 11/07/2024		
Numéro de l'acte	2024-109-	
	SPORTQL	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière de l'acte	7.5	

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

QUESTION N°2024-109

SPORTS: DEMANDE DE SUBVENTION EXEPTIONNELLE - TEAM GILLIERS

RAPPORTEUR:

Monsieur Stéphane FINARD Adjoint au Sport

Une association sportive a sollicité un apport financier de la Municipalité afin d'avoir une trésorerie de fonctionnement pour le premier trimestre de l'exercice 2024.

ASSOCIATION	ОВЈЕТ	SUBVENTION
Team Gilliers Dark Fighting Clubs Arques	Développement d'activité génère des frais auquel il est difficile de faire face. Une championne d'Europe, un boxeur semi-pro Beaucoup de gros déplacement dans toute la France.	1.000€

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1: **ACCORDE** le versement de cette subvention exceptionnelle à l'association Team Gilliers Dark Fighting Clubs Arques.

ARTICLE 2 : INSCRIT ces crédits au budget 2024.

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL:

Votes favorables
Votes défavorables
Abstentions
20
0

Le secrétaire de séance, Sébastien BERNARD Fait à ARQUES Le 9 juillet 2024

Le Maire, Benoît ROUSSEI



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

Affiché le 10 juillet 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Neuf Juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Trois Juillet Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

<u>Effectif du Conseil Municipal:</u> Mesdames et Messieurs: — Benoît ROUSSEL — Thierry MERCIER — Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER — Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX — Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART — Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA — Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS — Corinne BOCQUILLON — Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de présents ou représentés :

- 15 présents
- 3 absents non excusés
- 5 absents excusés avec pouvoir
- 6 absents excusés sans pouvoir

Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Sébastien BERNARD. Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU. Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PREDHOMME. Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Monsieur Benoît ROUSSEL. Peggy VAN GOETHEM-MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD.

Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.